

## CAP en 2 ans ATBJ (élèves de 3<sup>ème</sup>) – École BOULLE - Année scolaire 2021/2022

### Informations importantes pour les familles

#### **I) Inscription au mini-stage :**

Formulaire à retourner à Mme BOURGEON, secrétariat de la Section Bijouterie, par mail [secretariat.lpma-bijouterie@ecole-boulle.org](mailto:secretariat.lpma-bijouterie@ecole-boulle.org) **au plus tard le 15 mars 2021.**

Les mini-stages se dérouleront sur une journée ou demi-journée **entre le 24 mars et le 16 avril 2021.** Si l'élève est accepté en mini-stage, il recevra par mail une convention de mini-stage **à partir du 18 mars 2021.**

**Si l'élève est refusé pour le mini-stage, il peut tout de même s'inscrire au test d'admission, ceci n'est pas un obstacle pour intégrer la formation à la rentrée 2021.**

#### **II) Conditions d'admission en 1<sup>re</sup> année de CAP ATBJ en 2 ans**

- Avoir téléchargé le dossier de candidature au test d'admission sur le site internet de l'école pour la rentrée 2021 et le renvoyer par voie postale **avant le 13 avril 2021.**
- Être inscrit sur AFFELNET/AFFELMAP (voir avec le collège d'origine de votre enfant) et saisir en vœu n°1 : ECOLE BOULLE- CAP en 2 ans ATBJ.
- Avoir réussi le test d'entrée qui aura lieu **le mardi 18 Mai 2021** après-midi.

#### **III) Bourse nationale des lycées**

Les familles doivent impérativement faire leur demande auprès de l'établissement actuel de leur enfant (collège d'origine) dès l'ouverture de la campagne vers le mois de mars/avril 2021.